



COMITE TECHNIQUE CRAIG COMpte Rendu de Réunion du 3 Juin 2008



Lieu de la réunion : salle de Henri Pourrat - Espace Darpoux
ENITA Clermont
Site de Marmilhat
63370 LEMPDES



Date de la réunion : le 3 juin 2008

Date de rédaction : juin - juillet 2008

Rédaction : Sandrine TOUS
Centre Régional Auvergnat de l'Information Géographique
ENITA Clermont - Site de Marmilhat
BP 35
63370 LEMPDES

Centre Régional Auvergnat de
l'Information Géographique

ENITA Clermont
Site de Marmilhat
BP 35
63370 LEMPDES
tél. : 04 73 98 70 32
fax : 04 73 98 13 00

Diffusion : aux membres convoqués
par e-mail le 28 juillet 2008

Étaient présents à cette réunion :

NOM	ORGANISME	FONCTION	CONTACT
AUBERT Alain	CG 63	Direction des Systèmes d'Information	alain.aubert@cg63.fr
BERGER Karine	DRE	DAET	karine.berger@developpement-durable.gouv.fr
BOIGE Carine	GRSP-DRASS Auvergne	Chargée de mission SIG	carine.boige@sante.gouv.fr
BORELLO Sébastien	CG 03	Responsable SIG	borello.s@cg03.fr
CHAUDEURGE Christine	CG 43	Chef service Informatique et NTIC	christine.chaudeurge@cg43.fr
DESSERT Dominique	DRAC Auvergne	Chargée de cartographie	dominique.dessert@culture.gouv.fr
FOURNADET Jean-Luc	DDAF 43	Responsable SIG	jean-luc.fournadet@agriculture.gouv.fr
GARRET Jean-Claude	Préfecture Région	Chargé de Mission TIC	jean-claude.garret@auvergne.pref.gouv.fr
GIRAUD Gérard	CG 63	Direction Prospective et Etude	gerard.giraud@cg63.fr
GUICHAREL Rémy	DRE Auvergne	Centre Support Mutualisé	remy.guicharel@developpement-durable.gouv.fr
GUILLOT Daniel	DDE 03	Responsable du Pôle Géomatique	dan.guillot@developpement-durable.gouv.fr
JARTOUX Christian	DGI – CDIF Clermont	Inspecteur du cadastre	christian.jartoux@dji.finances.gouv.fr

NOM	ORGANISME	FONCTION	CONTACT
LOISNEL Alexandre	ARDTA	Responsable observatoire des territoires	a.loisnel@ardt-auvergne.fr
MUZZOLON Frédéric	DRDAF 63	SIG	frederic.muzzolon@agriculture.gouv.fr
RIBOULET Christophe	DRIRE	Chargé de mission SIG	christophe.riboulet@industrie.gouv.fr
TEYSSÉDOU Jean-Marc	DIREN Auvergne	Administrateur de données	jean-marc.teyssedou@developpement-durable.gouv.fr
TOURNADRE Guillaume	CG 63	SIG	guillaume.tournadre@cg63.fr
TOUS Sandrine	CRAIG	IE Chargée de missions	tous@enitac.fr
VASSAL Rémi	CG 15	SIG/DSI	rvassal@cg15.fr

Étaient excusés :

CALCAGNI Yvan	CRAIG
DELPIANO Eric	CRCI Auvergne
ROGNON Sophie	CR Auvergne

ORDRE DU JOUR DE LA REUNION

1. Charte de fonctionnement :

- retours et propositions
- discussion
- validation des propositions et de la charte

2. Données de référence

- résultat de l'enquête des besoins
- discussion
- stratégie pour 2008 et perspectives

Après un rapide tour de table, et l'annonce du déroulement de la réunion, nous abordons le 1^{er} point de l'ordre du jour.

CHARTRE DE FONCTIONNEMENT

La charte de fonctionnement a été adressée par mail aux membres du Comité Technique le 19 mai 2008.

1. EXAMEN DU DOCUMENT DIFFUSE

Après avoir rappelé que la charte est une "super convention" permettant de simplifier les relations entre les partenaires et la gestion des données, et précisé les grandes lignes de la charte (objet, principe, etc.), Sandrine Tous fait part des remarques transmises au CRAIG.

- oubli de mentionner l'ARDTA comme représentant les Communautés de Communes. Le Comité de Pilotage avait effectivement entériné cette décision.
- utilisation du sigle IISA : Infrastructure d'Informations Spatiales pour la région Auvergne, crée de la confusion

Le terme infrastructure est perçu de façon erroné, et il semble qu'il y ait une confusion entre le CRAIG et l'IISA. Face à cette 2nde remarque la salle réagit et d'autres acronymes sont proposés :

- PEIGA : Plate-forme d'Echange d'Informations Géographiques en Auvergne
- RIGA : Réseau d'Informations Géographiques en Auvergne
- CREIGA : Centre de Ressource et d'Echange en Informations Géographiques pour l'Auvergne

Les participants ont décidé de se prononcer ultérieurement sur le choix de l'acronyme. Le CRAIG organisera un vote par mail.

Il est également suggéré d'élaborer un glossaire des termes techniques et des sigles qui fera partie de la charte de fonctionnement. Cette proposition est retenue par les membres.

Il apparaît que la structure du document paraît confuse, il est proposé de revoir l'ensemble du document en dégageant deux grands volets : l'un synthétique à l'usage des directeurs et élus et l'autre technique pour la mise en œuvre par les géomaticiens / administrateurs de données.

Les questions portent ensuite sur la fréquence des mises à jour des données. Il est rappelé que l'intérêt de disposer d'un catalogue de données repose sur la qualité des données diffusées et sur leur actualisation. Cependant toutes les données ne nécessitent pas la même fréquence de mise à jour, c'est donc l'organisme qui ajoute une donnée au catalogue qui indique la fréquence de sa mise à jour.

Enfin, les discussions s'orientent sur la responsabilité des données. Le gestionnaire mentionné dans la charte d'adhésion est :

- soit producteur de la donnée,
- soit il dispose (au minimum) du droit de diffusion de la donnée. Il est donc responsable de la donnée qu'il diffuse.

Pour les structures produisant une donnée pour leur propre besoin "à la place de X", cette donnée peut être diffusée en mentionnant cette particularité et les précautions d'usage. La diffusion pourra également permettre d'engager la discussion et de faire valider cette donnée par le producteur légal.

2. ACTIONS

Le CRAIG rédige une nouvelle proposition de la charte de fonctionnement en tenant compte des remarques sur :

- les abréviations et l'élaboration d'un glossaire,
- le choix d'un nom IISA, RIGA, selon le vote par mail des membres du CT
- la structure du document,
- simplification des termes partenaires / membres et bénéficiaires et 1/3 bénéficiaires.

La charte d'adhésion permet de simplifier les relations entre les membres et également la gestion de données, elle évite ainsi la rédaction de multiples conventions bilatérales.

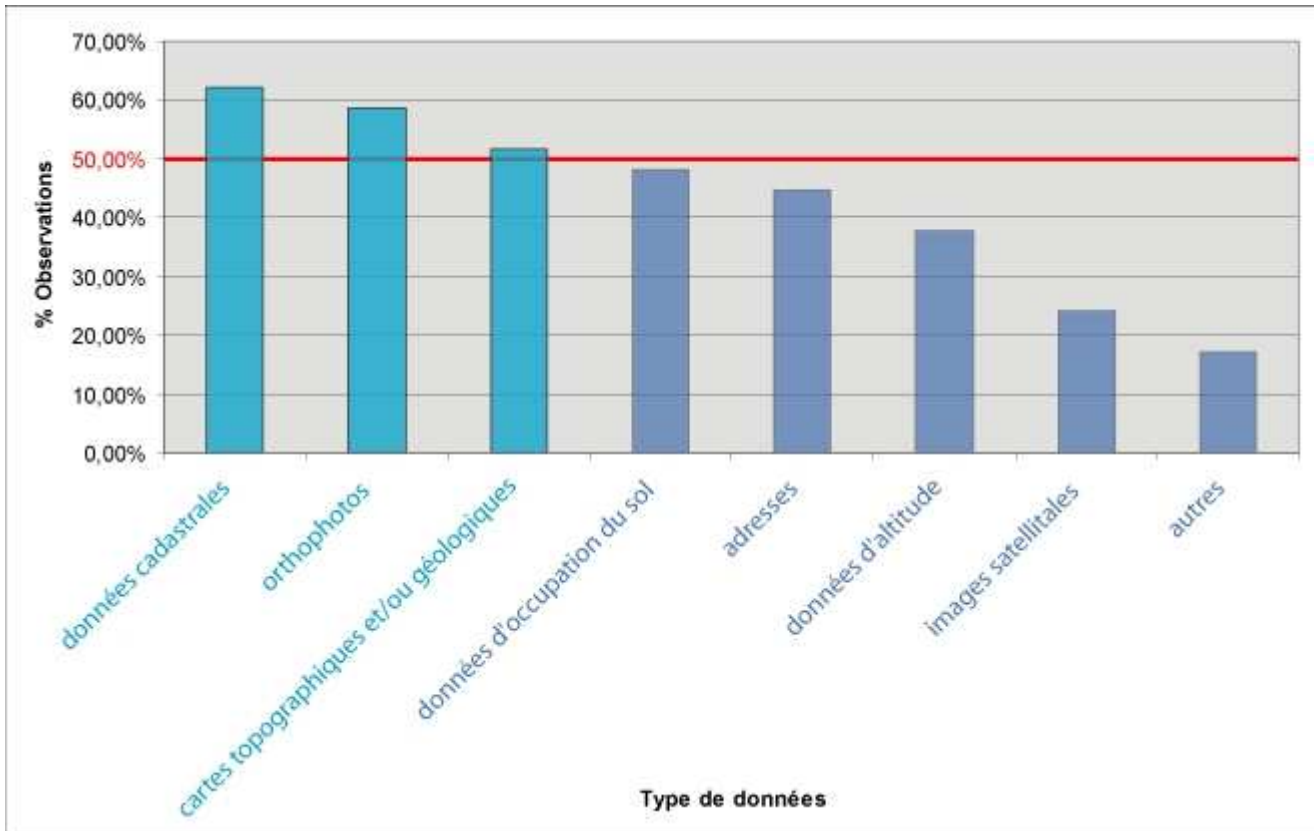
DONNEES DE REFERENCE

1. PRESENTATION DES RESULTATS DE L'ENQUETE DES BESOINS

Le CRAIG a réalisé un questionnaire en ligne qui a été diffusé le 14 mai 2008 aux membres de ce Comité Technique et également aux personnes assistants aux anciens comités techniques (avant janvier 2008), soit 54 personnes ciblées.

29 personnes ont répondu à ce questionnaire (54%) avec une bonne représentativité des différentes structures. Le haut débit est disponible pour plus de 96% des réponses, ce qui permet d'envisager une diffusion des données par téléchargement.

La donnée de référence la plus demandée est le "cadastre", mais d'autres données se démarquent :



- a) Données cadastrales : 62%
 - Des données vectorielles à près de 78 %
 - ...associées aux données littérales 95%
- b) Orthophoto : 59%
 - orthophoto couleur à 56%
 - reconduites régulièrement (à préciser, ainsi que la résolution)
- c) Cartes topographique et/ou géologique 52%
 - topographique : 38%, échelle supérieure ou égale au 1/25000
 - géologique : 35%, au format vectoriel.

Les résultats complets de l'enquête sont disponibles en ligne à l'adresse suivante :
http://194.214.164.28/contenu/cotech/20080603_CT/pdf/Resultats.pdf

2. PROPOSITIONS D' ACTIONS

➤ Cadastre :

La BD parcellaire est écartée des débats de par son format mixte (vecteur et raster) et son coût élevé par rapport aux usages envisagés.

Les fichiers MAJIC2 peuvent être acquis auprès de la DGI. Christian Jartoux précise que le coût de cet achat est sensiblement le même pour une communauté de communes que pour les 1310 communes de la région. En effet, le coût global est principalement lié au coût d'extraction qui est identique quelque soit l'étendu du territoire.

Le CRAIG fera la demande d'achat auprès de la Direction des Services Fiscaux au cours de l'été.

Par ailleurs, le préfet de région va proposer un protocole d'échange au Directeur des Services Fiscaux fondé sur la mise à disposition du plan cadastral informatisé d'une part et les référentiels acquis par le CRAIG d'autre part.

➤ Orthophotoplan :

L'orthophotoplan apparaît comme un projet fédérateur. Sébastien Borello indique que le Conseil Général de l'Allier est très intéressé par cette donnée. Il a d'ores et déjà contacté des sociétés, dont une qui a estimé le coût global à 280 000 €HT pour un orthophotoplan (et MNT) sur l'ensemble de la région Auvergne à une résolution de 40 cm.

Dans les discussions plusieurs scénarii sont évoqués :

- un orthophotoplan à 40 cm sur les 4 départements,
- un orthophotoplan à 40 cm sur les 4 départements, avec une résolution plus fine (20 cm) sur les communautés d'agglomération

Au regard de la superficie de la région les prises de vues aériennes (PVA) ne pourront pas être réalisées la même année. Le tableau ci-dessous reprend les dates des dernières prises de vue IGN et celles réalisées par d'autres prestataires :

	IGN	Autres :
Allier	PVA 2002	
Puy de Dôme	PVA 2004	~2006 et 2002 sur l'agglomération de Clermont-Ferrand
Cantal	PVA 2005	2007 sur le Cantal 2004 sur l'agglomération d'Aurillac
Haute Loire	PVA 2005	2006 sur l'agglomération du Puy en Velay

L'orthophotoplan pourrait être réalisé en deux temps en tenant compte de la date de la dernière orthophoto existante et de la proximité des territoires :

- PVA 2009 pour l'Allier et le Puy de Dôme,
- PVA 2010 pour le Cantal et la Haute Loire.

Le CRAIG propose de reprendre tous ces éléments pour élaborer un 1^{er} cahier des charges en concertation avec les membres du Comité Technique puis de travailler par échange de mails pour préciser le cahier des charges.

Prochain Comité Technique au mois de **novembre 2008**